

ABONNEMENT

Saumur	
En un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 16 OCTOBRE

RENTÉE DES CHAMBRES

SÉNAT

Dans les couloirs nulle animation. Séance de rentrée, c'est-à-dire fauteuils vides au Sénat.

M. Le Royer donne lecture du décret d'ouverture de la session extraordinaire de 1891. Il est procédé ensuite au tirage des bureaux.

Le Sénat décide qu'il se réunira lundi à 2 heures. Cette première séance a duré dix minutes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Commencée à deux heures vingt, la séance est levée à deux heures trente-cinq, après que les cent cinquante députés présents ont mis à l'ordre du jour de lundi, sur la demande du ministre des finances, la discussion générale du budget.

Quant à la discussion des articles, elle a été arrêtée ainsi qu'il suit :

Affaires étrangères, justice, Légion d'honneur, imprimerie nationale, cultes, travaux publics, conventions, chemins de fer de l'Etat, guerre, marine, invalides de la marine, instruction publique et beaux-arts, agriculture, commerce, postes et télégraphes, colonies, intérieur, finances, monnaies et médailles, Algérie.

Le budget des recettes commencera par la discussion du dégrèvement de la grande vitesse et par celle de la réduction des frais de justice.

Après avoir fait cet effort pénible, de fixer ainsi son ordre du jour, la Chambre a renvoyé à lundi sa prochaine séance.

DANS LES COULOIRS

La séance n'ayant duré qu'un quart d'heure, les couloirs présentent une certaine animation, mais toutes les conversations peuvent se résumer ainsi :

* Avez-vous passé de bonnes vacances ? — Oui, merci, et vous ? *

Quant aux impressions politiques, il est facile de les condenser en deux mots : toute opposition paraît avoir disparu, momentanément du moins, et jamais Cabinet n'a paru plus solide.

Combien de temps cela durera-t-il ? En tous cas on paraît disposé, de tous les côtés, à ajourner question et interpellation.

M. Basly ajourne indéfiniment sa demande d'interpellation sur les grèves, et M. Le Seane attendra la discussion du budget des Beaux-Arts pour porter à la tribune sa question sur les représentations de *Lohengrin*.

C'est M. Paul Deschanel qui inaugurera, lundi, la discussion générale du budget par un discours sur l'unification du budget.

INFORMATIONS

On faisait remarquer hier à la Chambre que sur 97 nominations d'officiers d'académie ou d'instruction publique, publiées mercredi au *Journal officiel*, il n'y en a pas moins de 34

pour le département de la Marne dont M. Bourgeois est député.

Les petits cadeaux entretiennent les amitiés électorales.

LES MANIFESTANTS DE MARSEILLE

Marseille, 15 octobre.

Ce matin ont comparu devant le tribunal de simple police les manifestants arrêtés au cours des incidents qui ont marqué le voyage des ministres à Marseille.

Le tribunal a condamné deux prévenus, inculpés d'avoir crié : A bas l'assassin ! à 3 jours de prison et 15 fr. d'amende; quatre autres pour cri : A bas Constans ! à 3 jours de prison et 15 fr. d'amende; quatre à 2 jours de prison et 15 fr. d'amende; et cinq à 1 jour de prison et 15 fr. d'amende pour cris divers et sifflets.

Les autres ont été condamnés à des amendes variant de 4 à 15 fr.

Cinq ont été acquittés.

LA GRÈVE DES VERRIERS

A Bordeaux, comme dans toute la France, les verriers en verre noir sont en grève. Au nombre de leurs revendications se trouve la suppression du contrat par lequel chaque ouvrier, entrant dans une usine, s'engage pour neuf mois au moins.

A Bordeaux, les fours étaient allumés depuis une vingtaine de jours seulement. En suspendant leur travail, les ouvriers violèrent donc leur contrat.

En raison de cette violation, les patrons avaient assigné les ouvriers devant le conseil des prud'hommes et l'affaire est venue mardi en audience de conciliation.

Les patrons ont offert de reprendre tous les ouvriers avec amnistie entière, sans exiger l'indemnité à laquelle ils auraient droit d'après le contrat lui-même.

Les ouvriers ont refusé.

L'affaire viendra aujourd'hui vendredi pour être jugée au fond.

Il paraît que, pris individuellement, les ouvriers ne demandaient pas mieux que de reprendre le travail, mais qu'ils ne le peuvent pas, étant liés par leur engagement envers le Congrès de Lyon. Ils savent, dit-on, que les meneurs de la grève n'appartiennent pas à leur corporation. Ils savent aussi d'où vient l'argent destiné à soutenir cette grève, qui ne peut que profiter à l'industrie allemande.

Cette dernière aurait déjà offert aux négociants de Bordeaux, au prix de 7 fr., des bouteilles payées 12 fr. en France.

Le revolver obligatoire

De l'Événement :

« Il fut un temps où le préfet de police à Paris se sentait responsable du pavé et de ce qui s'y passait. Nous avons changé tout cela.

» La circulation des voitures offre le spectacle du désordre le plus accompli. On dresse bien çà et là des procès-verbaux à un petit nombre de cochers pour des contraventions légères et chimériques. Mais les omnibus roulent, dévalent, traversent les carrefours, bous-

culent, écrasent, oppriment et terrorisent le pavé avec une brutalité inouïe, l'heure n'est pas éloignée où un coupé particulier ne pourra plus s'aventurer sur les boulevards. A la sortie des théâtres, c'est, chaque soir, la confusion la plus inextricable, des disputes violentes, des chocs meurtriers.

» Ah ! qu'il s'agisse de protéger un opéra contre une cabale plus politique que musicale, on verra surgir de tous les côtés des milliers d'agents. On les pouvait croire morts. Les voilà tous sur pied. Le premier coup de sifflet contre *Lohengrin* a fait ce miracle. Quatre jours durant, le parvis et les abords de l'Opéra seront noirs de cette fourmilière.

» La canaille le sait bien et elle en abuse. Elle se contentait autrefois d'opérer dans la banlieue ou d'explorer les faubourgs, toujours prête à mettre le fossé des remparts entre elle et la garde nocturne. Maintenant, elle travaille dans Paris. Elle brave tout, la lumière électrique, les passants, et les rondes qui somnoient en marchant comme le brigadier de Pandore.

» Elle n'attend plus que l'obscurité se soit épaissie dans les rues devenues désertes. Elle insulte, arrête, dépouille, frappe et tue aux heures les moins avancées de la soirée. Ce pauvre diable d'Henri Titard, à qui on a crevé les yeux et qu'on a laissé pour mort sur la place de la Bourse, est une des victimes de cette inanité de la police. Il ne se passe pas de jour qu'on ne jette à l'eau des promeneurs après les avoir tout à loisir dépouillés et ligotés.

» Chaque jour, l'audace des gredins augmente, avec la terreur des enfants, des femmes, et même des hommes obligés de circuler la nuit. En serons-nous réduits à nous défendre, à nous faire justice nous-mêmes ? Faudra-t-il rendre le port du revolver obligatoire ? Paris entretient-il dix mille agents, pour n'être pas gardé contre les maraudeurs, les vagabonds, les meurtriers ? Il n'y a qu'un cri dans Paris : que fait donc la police aux heures où elle devrait veiller ?

» On saigne les gens comme des cochons dans les rues de Paris. Voilà la vérité. Au besoin, j'en appellerai de M. Lozé, distrait, à M. Constans qui vient de rentrer place Beauvau et qui aime trop Paris pour souffrir qu'on en fasse un repaire de filles, de nervi et de bandits. »

On a fait un Paris vraiment républicain, voilà la vérité. La Ville-Lumière éclairant les adeptes de la morale vraiment indépendante, de l'amour vraiment libre, de la pensée vraiment libre et du progrès des mœurs vraiment fin de siècle.

Les accidents de chemins de fer

Avec une rapidité effrayante, le nombre des accidents de chemins de fer croît chaque jour.

Cette semaine encore, se sont produits trois accidents.

Interviewé à ce sujet, M. Castel, secrétaire général de la Compagnie du Nord, a fait connaître son avis sur les causes de ces accidents :

« Presque malgré eux, a-t-il dit, les mécaniciens ont la tête farcie de mille idées. Ils sou-

gent, cherchent, combinent et, dans leur préoccupation, passent à côté d'un signal sans le voir. C'est ce qui s'est produit à Brunoy, c'est ce qui vient d'arriver à Aumale.

» Je ne prononcerai pas le mot d'indiscipline; il n'y en a pas au sens propre. C'est, en quelque sorte, de la distraction imputable à l'agitation factice qu'on a créée et qui se répercute même parmi un personnel au fond plein de bon vouloir, très zélé même.

» Ce qui prouve l'absolue vérité de mon dire, c'est que cette série d'accidents a pour théâtre toutes les lignes. Il est impossible, vous en conviendrez, avec la meilleure volonté du monde, de ne voir là que le hasard.

» On parle aussi des règlements. Admettons, si vous le voulez, quoique cela ne soit pas démontré, qu'ils aient besoin d'être remaniés. Ce n'est point, en tout cas, du jour au lendemain que, partout, ils peuvent se révéler si mauvais que dix accidents se produisent tout d'un coup.

» La vraie cause du mal est donc dans l'agitation que l'on a su faire régner dans le personnel des Compagnies. Les conséquences en sont graves toujours, parfois terribles. Aussi sont-ils bien coupables ceux qui organisent ainsi le trouble.

» Nous ne pouvons cependant mettre sur chaque machine un inspecteur pour surveiller le mécanicien. Cette innovation serait peu pratique, n'est-ce pas ?

» Oui, nous traversons une fâcheuse période. Espérons que bientôt les esprits rentreront dans le calme, et, sans renoncer à améliorer leur situation, ce qui nous préoccupe sans cesse nous-mêmes, ils apporteront de nouveau dans l'exercice de leur métier non seulement de la conscience, il serait déplacé de leur reprocher d'en manquer, mais encore le sang-froid et l'attention de tous les instants, qui sont indispensables. »

Le *Temps* a continué l'enquête auprès des autres Compagnies.

A la Compagnie de l'Ouest :

« En principe, nous a-t-on dit, il y a toujours eu des accidents de chemins de fer; seulement la presse n'en parlait pas ou en parlait moins.

» D'autre part, il est évident qu'il y a relâchement dans la discipline des employés de chemins de fer; qu'il y a, depuis les grèves et les mouvements socialistes qui ont eu lieu dans ces derniers temps, abaissement de l'esprit de devoir.

» Mais il y a une autre cause aussi; celle-là est toute matérielle : elle provient du nombre des trains, qui est singulièrement augmenté depuis quelques années. »

A la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée :

« Chaque accident a une cause différente, dont il est impossible de déterminer l'origine. Je ne dis pas que les derniers mouvements grévistes n'aient pas eu une certaine influence sur notre personnel, mais je ne puis dire quelle a été cette influence. Cette question est tellement complexe qu'il est impossible de la résoudre.

Le Temps s'est également renseigné auprès du syndicat des mécaniciens :

« Il est incontestable que, depuis ces derniers temps surtout, les esprits de nos mécaniciens semblent parfois en proie à une véritable perturbation. Mais il ne faut pas attribuer le mal, ainsi que le font les directeurs des Compagnies, à l'ancienne agitation gréviste.

» Consultez tous nos camarades : ils vous diront, comme moi, que la véritable cause des catastrophes de Charenton, Vélars, Saint-Mandé, Brunoy, etc., est « l'insuffisance du personnel compétent. »

Un maire violateur de la loi

Il se nomme Fanchin Rouxin (Fanchin, nom usité couramment dans le pays pour François) ; il est maire de Meillac, commune du canton de Combours, et conseiller d'arrondissement, dernière qualité qui aggrave son délit.

Pour preuve de ce que j'avance, voici le fait tel qu'il s'est passé à Meillac le dimanche 4 octobre courant, par la voix du crieur public :

« AVIS. — M. Rouxin, maire et conseiller d'arrondissement, prévient les habitants que les instituteurs de l'école communale enseigneront le catéchisme et l'instruction religieuse, comme les frères, et qu'ils se proposent de faire des élèves DES HOMMES COMME IL FAUT. »

Il est inutile de faire remarquer que le catéchisme et l'instruction religieuse sont interdits dans les classes par la loi. Cette interdiction a été scrupuleusement observée par les instituteurs laïques jusqu'en janvier dernier. Même étaient souvent punis les enfants qui, en dehors des classes, se présentaient chez les personnes voulant bien leur faire le catéchisme.

Et pourquoi cette volte-face ? Elle est facile à comprendre. Depuis cette époque, une école libre des Frères fonctionne à Meillac. Dès le premier jour, les élèves y ont afflué, et, nécessairement, l'école laïque s'est vidée. Et elle se vide toujours peu à peu, de telle sorte que, à bref délai, on peut prévoir que MM. les instituteurs (ils sont deux) auront à faire la classe en face des bancs scolaires. Le fait est très commun en France, et la commune de Meillac a le bon esprit de faire comme tout le monde.

M. Rouxin voudrait repeupler son école, et il a imaginé le procédé ci-dessus, qui est, je le répète, la violation flagrante d'une loi que, comme magistrat, il a charge de faire respecter. Mais est-ce par esprit religieux ? Oh ! non, soyez-en sûr. Est-ce dans l'intérêt des enfants et des familles ? Encore moins. Il est évident, en effet, que ce qui était défendu avant janvier ne peut être permis après, sans de graves raisons. Ces raisons ne sont donc ni une révision

de la loi, ni le sentiment religieux, ni l'avantage désintéressé des enfants et des familles ; mais la peur de voir se vider complètement des classes sans Dieu. O Fanchin ! ô Tartufe !

UN ÉLECTEUR DE MEILLAC.

NOUVELLES MILITAIRES

ENGAGEMENTS MILITAIRES

Le ministre fait connaître, à la date du 12 octobre courant, que le chiffre des engagements, cette année, est atteint aux 16^e, 29^e, 43^e, 76^e, 77^e, 107^e, 113^e, 128^e et 134^e régiments d'infanterie ; 4^e chasseurs.

L'ANNIVERSAIRE D'IÉNA

Le 64^e de ligne, en garnison à Ancenis, a célébré avant-hier pour la première fois la fête de son drapeau, dont l'inscription rappelle la bataille d'Iéna.

A Limoges, le 21^e chasseurs a célébré aussi l'anniversaire de la bataille d'Iéna, à laquelle le régiment prit une part glorieuse.

NOUVELLES CASERNES DE CAVALERIE

De nouvelles casernes de cavalerie sont en construction à Amiens, Abbeville, Noyon, Reims, Meaux et Epernay.

On commence à parler au ministère de la guerre de l'éventualité d'un appel au concours des municipalités, pour l'attribution de deux autres installations de régiments de cavalerie.

Les quartiers neufs en voie d'achèvement à Reims pour le 1^{er} septembre 1892 semblaient réservés à une des brigades de la 3^e division indépendante : soit celle de dragons, baraquée au camp de Châlons, soit celle de cuirassiers, encore détachée à Angers et Niort. Au cas où Reims deviendrait quartier général du 20^e corps projeté pour le dédoublement de la 6^e région, on y installerait au plus vite les 12^e et 13^e régiments d'artillerie, qui seront remplacés à Vincennes par les batteries supplémentaires.

Si ce projet vient à se réaliser, Reims y perdra de la cavalerie, mais obtiendra un quartier général de corps d'armée et une brigade d'artillerie de campagne.

L'ESCADRE DU NORD ET LES FRÉGATES RUSSES A BREST

On se prépare à Brest à recevoir brillamment les navires russes attendus. La commission municipale des fêtes s'est réunie mardi soir à l'Hôtel de Ville et a arrêté le programme, qu'elle a proposé au Conseil municipal. Ce programme comprend un banquet de 120 couverts dans la salle des fêtes de la mairie et une représentation de gala au théâtre, suivie d'un lunch.

Enfin, on dit que les jeunes gens de la ville ont l'intention de donner au théâtre un bal cos-

tumé en l'honneur des officiers russes et des officiers de la division du Nord.

LE 16^e CHASSEURS A CHEVAL

A Beaune, mercredi matin, à 6 heures, le 16^e chasseurs à cheval a fait son entrée en ville, venant prendre possession de la caserne.

Dimanche a eu lieu, au Grand-Théâtre de Lyon, la distribution solennelle des prix aux lauréats du quatrième concours national de tir. La fête était présidée par M. Cailleton, maire de Lyon, ayant à ses côtés les généraux Faugeron et Raynal de Tissonnière, Gravier, secrétaire général de la préfecture, le consul d'Italie, les présidents des sociétés de tir, de nombreux officiers de l'armée active et de la territoriale.

Cinq mille tireurs ont pris part au concours ; 520,000 cartouches ont été brûlées, soit une moyenne de 100 cartouches par tireur ; le chiffre des entrées a atteint 165,184 francs ; 162 régiments de ligne, 30 bataillons de chasseurs et 5 régiments du génie ont pris part au concours. 579 tireurs ont concouru pour le championnat à l'arme nationale à 300 mètres ; sur ce nombre, 189 ont mis 30 balles dans la cible, ce qui est un résultat sans précédent.

On se rappelle que M. Thomas (René), de Breux (Eure), âgé de 26 ans, a été nommé champion de France, étant arrivé premier sur les 579 concurrents.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

La route de Saumur et le tramway saumurois

Les voyageurs de Chinon à Saumur et de Saumur à Fontevault apprendront avec plaisir qu'une réparation importante vient d'être faite à la route de Saumur, depuis Parnay jusqu'à la Maumenière. Cette route a été rechargée, puis élargie d'un mètre environ dans sa partie macadamisée, d'où il suit que sur ce point les charrettes lourdement chargées ne courront plus le risque d'enfoncer dans le terrain jusqu'à l'essieu, comme cela est arrivé plusieurs fois.

Malheureusement, le travail n'a pu être poussé jusqu'à Montsoreau. Les fonds ont manqué, paraît-il. Ce sera pour l'année prochaine. En attendant, charretiers, n'appuyez pas trop sur la berme, côté Sud, entre Montsoreau et Maumenière, parce que les roues de votre véhicule pourraient bien y entrer comme dans du beurre.

Ceci nous amène à parler de l'illustre tramway qui encombre cette route et y produit l'effet d'un énorme cataplasme.

Quelle triste figure il fait ce pauvre tramway ! Quelle physionomie lamentable, surtout dans le parcours de Parnay à Montsoreau ! C'est à en pleurer toutes les larmes de son corps, comme disent les villageois.

Quoique jeune encore, puisque le décret d'utilité publique qui lui a donné la vie ne date que du 9 janvier 1883, il a revêtu toutes les apparences d'une vieillesse prématurée et de la décrépitude. Les archéologues le saluent avec un profond respect mêlé d'une tendre compassion et semblant disposés à solliciter son classement parmi les monuments historiques. Seigneur, détournez de nous ce calice d'amertume...

Le tramway n'est-il atteint que d'une paralysie qui peut se guérir, ou doit-on y planter quelques saules pleureurs et des cyprès avec cette inscription : *Ci-gît le tramway saumurois* ? Voilà ce que les gens du pays se demandent.

Il y a quelques mois, une délégation du Conseil municipal de Saumur se donna la peine d'aller à Paris pour prier le ministre des travaux publics de hâter la solution de la question du tramway. En même temps elle remit à M. Yves Guyot des pétitions couvertes de plusieurs milliers de signatures provenant des habitants de Saumur, de Dampierre, Souzay, Turquant, Montsoreau, etc. M. le ministre répondit que l'affaire était au Conseil d'Etat et qu'il s'en occuperait.

On attend encore le résultat des démarches ministérielles, et ceci prouve, une fois de plus, avec quelle vitesse vertigineuse certaines affaires sont menées en France. Les discours officiels, y compris ceux de M. Yves Guyot, célèbrent éloquentement et sans cesse la sollicitude gouvernementale pour tout ce qui touche aux intérêts des populations. Est-ce que dans le cercle où s'exerce cette admirable sollicitude, le tramway saumurois ferait exception ? On se serait tenté de le croire.

Électeurs, mes amis, prions donc un de nos députés de prendre l'affaire en mains et de faire une petite interpellation à la tribune. M. le ministre des travaux publics répondra sans doute encore que le Conseil d'Etat est saisi. Mais le député enfoncera le coin plus profondément et on connaîtra peut-être alors les motifs qui font retarder une solution depuis si longtemps attendue par les populations de l'arrondissement de Saumur et de plusieurs communes du département d'Indre-et-Loire.

(Journal d'Indre-et-Loire.) J. DE C.

PÈLERINAGE DE SAINT-FLORENT

Dimanche 8 octobre. — Grand-messe à 10 heures. — Vénération des reliques. — Vêpres à 3 heures 1/2 ; sermon par M. l'abbé Delahaye.

La chasse contenant les reliques de saint Florent sera portée processionnellement dans les rues du bourg.

POMPON

III

Plusieurs mois plus tard seulement, l'idée me vint de retourner à la chaumière.

Les deux pommiers dont les branches effleuraient son toit étaient maintenant couverts de feuilles délicates, car avril naissait à peine et, assise sur le seuil de la porte ouverte au doux soleil printanier, une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, très pauvrement vêtue, cousait d'un air mélancolique.

A mon approche elle leva la tête et ses yeux bleus m'interrogèrent.

— Je voulais, en passant, lui dis-je, savoir des nouvelles du père Narcisse et de sa femme. Ne pourrais-je les voir ?

— Ma grand-mère est à la ville, répondit-elle d'une voix harmonieusement timbrée ; quant à mon pauvre grand-père, il est mort depuis trois mois.

Le vieil infirme était mort ! Soudain les paroles de Laïde me revinrent en mémoire :

« Si Pompon ne rentrait plus, il mourrait d'ennui... »

Et le petit frisson d'autrefois me courut encore sur la chair.

— De quoi est mort votre grand-père ? demandai-je à la jeune fille.

— Il était très vieux, dit-elle, et n'avait plus, le pauvre, tout son esprit à lui. Il est mort d'ennui, parce que... peut-être ne le croirez-vous pas et c'est vrai pourtant ! parce que... Pompon, un chat auquel il tenait beaucoup, a quitté le logis et n'est plus revenu. Que voulez-vous ? On aurait cru un petit enfant pour l'entendement. N'empêche que nous avons un gros chagrin, allez !

Du revers de sa main, elle essuya deux larmes qui glissaient sur ses joues.

— Entrez, monsieur, reprit-elle, ma grand-mère sera bientôt là.

J'aurais bien voulu rester quelques instants de plus avec cette charmante fille dont les yeux clairs, souriants en dépit de sa tristesse, donnaient un charme étrange à son visage hâlé de petite paysanne, mais l'idée de revoir Laïde mettait un vague effroi au fond de mon âme comme si, réellement, j'eusse été la seule cause de son deuil.

Je la quittai donc et elle ne me retint pas, mais elle me suivit des yeux, car, en me retournant, je l'aperçus baissant brusquement la tête sur son ouvrage, et je contemplai une minute son gracieux profil incliné.

Il se passa bien ensuite six semaines sans que je fusse à même de quitter l'auberge ; mais dans cet intervalle je questionnai quelques personnes sur les habitantes de la chaumière, et j'appris ainsi que Laïde Verlet se trouvait dans la misère depuis la mort de son mari, parce qu'on lui avait supprimé la modeste pension dont il bénéficiait. Maintenant, elle n'arrivait plus à subvenir à ses besoins, et sa petite-fille Germaine allait être forcée de se placer comme servante. Que deviendrait alors la pauvre aïeule, à son âge, isolée dans cette campagne ? Encore fallait-il que Germaine trouvât une place avant la Notre-Dame d'août, chose peu probable.

Sans trop savoir pourquoi, je me montrai dès lors nerveux et inquiet, et je me surpris m'accusant de leur sort précaire.

Je cherchais bien à me persuader qu'elles ne pouvaient y échapper, le vieux Narcisse étant depuis longtemps condamné par son infirmité, mais j'eus beau faire, je pensais toujours à

Laïde ainsi qu'à Germaine, à Germaine surtout dont le joli visage me suivait jusque dans mes rêves, et cela me faisait grande pitié de savoir qu'elle souffrait, si bien que, n'y tenant plus, je demandai un jour à mon père s'il ne la voulait point comme servante à l'auberge, lui affirmant qu'on la disait sage et travailleuse autant que jolie.

Mais mon père refusa, alléguant que ce qu'il fallait à l'auberge, c'était une bonne grosse maman et non pas une jeune et jolie fille.

Cette réponse me peina beaucoup et, le tantôt, mû par je ne sais quel sentiment, je me rendis à la chaumière, où, cette fois, je rencontrai Laïde.

Elle me reconnut très bien et, Germaine lui ayant fait part de ma précédente visite, elle me remercia et me raconta ses peines comme à un ami.

Bien qu'elle ne m'en priât pas, je lui promis de m'occuper d'elles. Mon père connaissait beaucoup de gens et nous trouverions bien quelqu'un de bonne âme compatissante à leur misère.

Enfin, je les réconfortai de mon mieux et les laissai moins chagrines.

La cérémonie se terminera par le salut du Saint-Sacrement.

On annonce le prochain mariage de M^{lle} Renée de Trédern, fille du vicomte et de la vicomtesse de Trédern, avec le comte Gabriel de Sesmaisons, lieutenant au 27^e régiment de dragons, fils du général de Sesmaisons, qui, de 1877 à 1886, fut notre représentant militaire à Berlin, et s'y distingua.

Cette union, qui sera célébrée en décembre, réunira deux noms des plus anciens et des plus estimés de Bretagne.

Les Trédern et les Sesmaisons tenaient déjà une place honorable dans les fastes de leur province au douzième siècle et tous deux prirent part aux croisades.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Comme pièce de début, les *Mousquetaires de la Reine* ont cet avantage de présenter au public la plus grande partie des chanteurs : vraiment l'œuvre d'Halévy n'a que pareil agrément. Ce ne sont plus les grandes inspirations de la *Juive*, de la *Reine de Chypre*, ni même de *Charles VI*, du même auteur. Cette musique à l'italienne, aujourd'hui usée et inférieure à notre jeune musique véritablement française, ne se rajeunira jamais. Mais M. David, qui a la main particulièrement heureuse dans le choix des artistes, a pu faire passer une excellente soirée aux nombreux auditeurs accourus lundi soir au théâtre.

L'ensemble de cette troupe est certes plus que satisfaisant, et nous n'avons rien à ajouter aux éloges qu'en ont fait les journaux d'Angers, éloges que nous reproduisons dans un de nos derniers numéros. Nous craindrions d'amoindrir ces flatteuses appréciations en les renouvelant. Mais nous devons dire, à la louange du nouveau directeur, qu'on a constaté un soin inusité de mise en scène et des costumes d'une grande fraîcheur. Les chœurs sont aussi fort bien composés.

Quant à l'orchestre, c'est toujours cette impeccable phalange d'artistes que M. David lui-même a tenu à diriger lundi soir. Sous sa main habile, nos excellents musiciens ont recueilli, avec tous les artistes, les applaudissements réitérés de la salle entière. Ces applaudissements se renouveleront bientôt. Nous entendrons, dans la *Favorite* et le *Maître de Chapelle*, les barytons dont on dit le plus grand bien.

C'est une salle comble pour lundi. NEMO.

Les *Hommes mystérieux* viennent de donner à Saumur, café de la Paix, deux curieuses représentations, qui ont attiré un nombreux public.

Le docteur Méphisto est, certes, un prestidigitateur d'une adresse remarquable.

Mais le clou de ses soirées c'est, sans contredit, la transmission à distance de la pensée de tel ou tel spectateur qui indique à l'oreille du docteur Méphisto ce qu'il désire voir exécuter par miss Nelly, une charmante et fort accorte jeune fille qui, sur un geste du doc-

IV

Huit jours après, je leur fis une nouvelle visite, puis encore la semaine suivante.

Elles étaient de plus en plus pauvres et attendaient avec une impatience quasi fébrile la louée des domestiques.

— Ah! murmura-t-elle parfois Laide, en arrivant à regretter son mari plus encore pour ses modiques ressources que pour lui-même, ah! si Pompon n'était pas parti! L'ingrat Pompon!

Hélas! n'était-ce pas moi qu'elle aurait dû accuser? N'étais-je pas la cause indirecte de leur détresse?

Oui, certes, et j'éprouvais une joie à me le répéter, parce que, ayant causé le mal, je devais maintenant y remédier, et je ne voyais qu'un moyen d'atteindre mon but, moyen qui faisait battre mon cœur d'aise quand j'y réfléchissais.

— Je... je voudrais me marier, dis-je un jour à mon père, et si vous y étiez consentant, je prendrais pour femme... Germaine Verlet.

— Cette petite que tu me conseillais de louer servante à l'auberge? Allons, tu es fou!

— C'est que je lui dois une réparation, répliquai-je maladroitement.

teur, éprouve les sensations les plus diverses et les plus opposées.

Tout cela s'exécute avec un brio et une sûreté réellement surprenante et laisse le spectateur plongé dans l'étonnement le plus profond.

Les hommes mystérieux vont encore donner à Saumur deux soirées, samedi et dimanche, au *Café de l'Union*.

Avis aux retardataires!

DIABOLO.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 18 octobre 1891, à 4 h. 1/2 précise

390^e Concert populaire

PROGRAMME

1. Symphonie (2^e) en ré majeur. — Beethoven.

2. *Phaëton* (poème symphonique). — Saint-Saëns.

3. Ballet des Sylphes. Berlioz. — B Danse Slave. Dvorjack.

4. *Le Songe d'une Nuit d'Été*, de Shakespeare, musique de Félix Mendelsohn-Bartholdy (op. 64).

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux, de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris.

TOURS. — *Assaut d'armes*. — Un assaut d'armes, qui promet d'être des plus brillants, sera prochainement donné à Tours, au gymnase de l'*Avenir de la Touraine*, à l'occasion de la remise aux jeunes sociétaires de la bannière qui leur a été offerte par les Dames de Tours.

A cet assaut prendront part les maîtres d'armes militaires de Tours, de Paris, de Saumur, d'Angers, de Poitiers et de Châteauroux.

RENNES. — *Drame dans un asile d'aliénés*.

— Un drame horrible s'est déroulé, mardi, à l'asile de Saint-Méen. Un fou, devenu subitement furieux, a été tué par les gardiens, qui étaient, dit-on, en état d'ivresse. L'autopsie a démontré que le malheureux fou a succombé à des violences nombreuses; le corps portait la trace de plus de quarante coups de pied ou de bâton.

Les deux gardiens, auteurs présumés de cet acte de sauvagerie, ont été mis à la disposition de la justice.

Tirages financiers

BONS DE L'EXPOSITION

Hier a eu lieu le 8^e tirage des Bons de l'Exposition.

Le numéro 554,765 gagne 50,000 francs.

Les 10 numéros suivants chacun 1,000 fr. :

1,442,415 — 291,420 — 447,462 — 243,628

— 751,729 — 99,261 — 545,430 — 719,050

— 136,109 — 998,483.

Suivent 120 numéros à 100 francs.

Et comme il me regardait, ne comprenant pas, je lui pris les mains, le forçai à s'asseoir et lui racontai, ce que je n'avais pas encore fait, l'aventure du fameux lapin de garenne fricassé par moi-même, auquel je me gardai bien de goûter et que mes camarades déclarèrent n'être qu'un vulgaire lapin de choux...

— Brigand! me dit-il, en riant malgré lui; le singulier ragoût que tu nous as servi là.

Il riait, il était désarmé; j'en profitai pour plaider ma cause et, mon éloquence amoureuse m'entraînant toujours, il dut m'interrompre.

— Eh! fit-il, que je la connaisse, au moins, cette petite! Je ne regarde pas à l'argent, mais faut-il encore qu'elle possède bien les qualités dont tu me parles...

Je me levai et j'embrassai avec effusion mon père, le meilleur père du monde entier.

V

Un mois après, j'épousai Germaine et il y eut, à cette occasion, un grand festin dont on garde encore le souvenir à Mégis.

Voici longtemps de cela et bien des événements se sont passés depuis. La vieille Laide, qui vint demeurer chez nous, est morte, ainsi

LE PANAMA

Le 20^e tirage des obligations de Panama a eu lieu hier dans l'après-midi.

Voici les gagnants des gros lots :

Le numéro 1.675,832 gagne 250,000 francs.

Le numéro 599,666 gagne 100,000 francs.

Les nos 1,901,834 et 738,028 gagnent chacun 10,000 francs.

Les nos 1,055,219 et 886,331 gagnent chacun 5,000 francs.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2,000 francs :

1,309,182 — 1,862,756 — 1,009,927 — 1,007,607 — 5,961.

EMPRUNT MUNICIPAL DE 1869

Le 90^e tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1869 a donné les résultats suivants :

Le numéro 184,567 gagne 200,000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

375,510 — 461,271 — 228,811 — 573,235.

Les dix autres numéros gagnent chacun 1,000 francs :

749,466 — 623,904 — 664,882 — 611,568 — 245,841 — 654,377 — 514,720 — 121,203 — 10,176 — 49,744.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 octobre 1891

La Bourse a complètement changé de physiologie; les hésitations de la veille ont fait place à un véritable emballement sur ce bruit, dont nous aurons la confirmation seulement demain, que l'émission russe était couverte par les demandes d'unités. De plus, contre l'attente générale, la Banque d'Angleterre n'a rien changé au taux de son escompte. Le 3 0/0 ancien remonte à 96.17. Le nouveau à 95.22 et le 4 1/2 se tient à 105.82.

Tous les fonds d'Etat étrangers bénéficient de ces bonnes dispositions, même les fonds russes, quoiqu'ils continuent à être attaqués par la spéculation allemande.

Les Fonds Portugais se relèvent à 37 5/16 et l'Extérieure et la Rente Italienne profitent de ces bonnes dispositions, bien que les faits qui avaient motivé la baisse de ces deux fonds subsistent toujours.

Les sociétés de crédit intéressées dans l'opération russe bénéficient par avance d'un succès qui est dû surtout aux conditions de l'opération plutôt qu'à la façon dont la société directrice l'a conduite.

La Banque de Paris remonte à 772. Le Crédit Foncier est ferme à 1,262. La Société Générale est demandée à 485; le Crédit Mobilier à 275 et le Comptoir d'Escompte à 550.

Le Crédit Foncier de Tunisie a des demandes suivies motivées par le développement progressif de ses opérations de prêts.

L'action des Immeubles de France cote 480.

Les Chemins Economiques valent 400 fr.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 17 octobre, *La Fille du Régiment* et *Le Maître de Chapelle*.

Dimanche 18, *Lucie de Lammermoor* et *Le Châlet*.

que mon père. Que Dieu ait leurs âmes! Nous les avons bien regrettés et les regrettons encore.

Il nous est arrivé, les premières années de notre mariage, une trinité de beaux enfants dont l'aîné, un garçon épris de grand air et de liberté, n'a aujourd'hui, comme moi autrefois, qu'une passion en tête: celle de la chasse. Mais, s'il a mes goûts, il n'a point ma maladresse, et Tant-Belle, une descendante de Tout-Beau, est joliment fière de son maître.

Je ne lui ai jamais raconté de la suite de quelle circonstance j'ai épousé sa mère; ma chère femme elle-même l'ignore encore; mais c'est égal, je ne croyais pas me préparer un avenir si tranquille et si heureux en tuant, un soir de méchante humeur, Pompon, le chat du vieux Narcisse.

JEAN BARANCY.

FIN

BOURSE DE PARIS

Du 15 Octobre 1891

3 0/0	96 10
3 0/0 nouveau	95 15
3 0/0 amortissable	96 40
4 1/2	105 65

Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 heures.

Rideau: 8 h. 1/2

Direction: H. DAVID.

LUNDI 19 Octobre 1891

LA FAVORITE

Grand opéra en 4 actes, paroles d'A. Royer et G. Vaez, musique de DONIZETTI.

ON COMMENCERA PAR:

LE MAÎTRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, de Sophie Gay, musique de PAER.

Depuis la campagne de 1870

Vern (Ille-et-Vilaine), le 16 février 1891. — Je souffrais d'une diarrhée chronique depuis la campagne de 1870; je pris des Pilules Suisses pendant huit jours consécutifs, et je fus complètement guéri. J'avais aussi des douleurs dans les côtés et dans le dos, elles ont complètement disparu par l'usage de vos bonnes **Pilules Suisses**. Je vous autorise à publier ma lettre.

(Sig. lég.) MOTTARD, facteur des Postes.

On demande à Toto:

— Lequel aimes-tu le mieux des confitures ou de grand'maman?

Après avoir réfléchi, Toto se met à fondre en larmes.

— Pourquoi pleures-tu?

Toto, toujours sanglotant:

— Parce que, si je dis que j'aime mieux grand'maman, je ferai un mensonge; et si je dis que j'aime mieux les confitures, on me donnera le fouet!

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueur, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890. Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Dr L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit: Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888: « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Certe (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas; 45 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur: chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean; J. RUSSON, épicier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

TAILLEUR
BREVETÉ

MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR
BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

Exposition spéciale des NOUVEAUTÉS de la Saison pour COSTUMES COMPLETS, PARDESSUS et PANTALONS

Et Grande Mise en Vente de Draperies pour le

VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Études de M^e HENRY LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 1,
Et de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE

Aux enchères p^u bliques

En l'étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire:

1^o Une MAISON, située à Saumur, rue d'Orléans, n° 34, comprenant: boutique au rez-de-chaussée, cave, entresol et trois étages.

Revenu annuel: 1,040 fr.
Mise à prix: 10,000 fr.

2^o Une MAISON, située à Saumur, rue Nationale, n° 32, comprenant: caves, boutique et arrière-boutique au rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages, jardin et hangar.

Revenu annuel: 650 fr.
Mise à prix: 7,000 fr.

3^o Une MAISON, située à Saumur, quartier de la Croix-Verte, impasse Gratigny, à droite, comprenant: rez-de-chaussée, mansardes, grand jardin potager et fruitier attenant à la maison.

Revenu annuel: 300 fr.
Mise à prix: 3,000 fr.

4^o LA NUE - PROPRIÉTÉ D'UNE MAISON, sise à Saumur, rue du Puits-Neuf, n° 15 et 17 (grevée de l'usufruit de M^{me} V^e Boret, âgée de 87 ans environ), comprenant: cave, magasin au rez-de-chaussée, 1^{er}, 2^e et 3^e étages;
Petite cour et bâtiment dans cette cour.

Revenu annuel: 1,600 fr.
Mise à prix: 14,000 fr.

L'ADJUDICATION aura lieu le Mercredi 21 Octobre 1894, à une heure de l'après-midi.

Pour les renseignements, s'adresser:

1^o A M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Pavée, n° 1;

2^o A M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

M^e MARCOMBRE, huissier à Saumur, demande un CLERC

VIENT DE PARAÎTRE
CHASSE

GUIDE PRATIQUE

DU GARDE PARTICULIER, DU CHASSEUR
ET DU PROPRIÉTAIRE

Suivi d'un formulaire de procès-verbaux.

Par J. LEMERCIER, chef d'escadron de gendarmerie à Amiens.

A VENDRE

Dans de bonnes conditions

500 FUTS DU PAYS
USAGÉS

S'adresser à M. HENRI RUE,
distillateur, rue Daillé, Saumur.

A CÉDER

Magasin de Mercerie
Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons
de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation
et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion
des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu
m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins
minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

Épicerie Parisienne

IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

BOUGIE	du Brésil,	le paquet	0.85
—	des Indes,	—	0.95
—	des Salons,	—	1.00
—	à trous,	—	1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES A RÉCHAUD
ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA	double épuration,	1/2 kil.	0.45
—	triple épuration,	1/2 kil.	0.50

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A l'occasion de la TOUSSAINT
MISE EN VENTE

d'un Choix considérable d'Articles Funéraires
En tous genres

COCHET

Saumur — 20, rue du Portail-Louis — Saumur

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

Aucune Maison ne vend à aussi BAS PRIX

Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ Suc^e, élève de Pleyel, Wolff et C^e
SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles
INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE
de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années
d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui
sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est
épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.



DÉPOSÉE

2^o Que la qualité des meubles est toujours garantie;
3^o Qu'ils ont toujours les premiers contre-maîtres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage;
4^o Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement;
5^o Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres.

Toiles cirées et Linoléum